



**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 29 FEVRIER 2024**

**GROUPE FOUNTAINE PAJOT**

# Table des matières

<b>États financiers</b> .....	<b>3</b>
Compte de résultat consolidé.....	3
Bilan consolidé .....	4
Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	5
Variations des capitaux propres.....	6
<b>Méthodes et principes de consolidation</b> .....	<b>9</b>
Principes généraux.....	9
Définition du périmètre de consolidation .....	9
Variation du périmètre de consolidation .....	10
Règles et méthodes comptables.....	11
Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill).....	14
Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles .....	15
Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles .....	16
Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles .....	16
Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers.....	17
Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers.....	17
Annexe 5. Impôt différé.....	18
Annexe 6.1 Actif circulant .....	18
Annexe 7. Trésorerie nette .....	19
Annexe 8. Provisions et impôts différés .....	20
Annexe 9. Dettes financières .....	20
Annexe 10 Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation .....	21
<b>Notes annexes sur les postes du compte de résultat (29.02.2024 vs 28.02.2023)</b> .....	<b>22</b>
Annexe 11. Chiffre d'affaires.....	22
Annexe 12. Autres produits d'exploitation .....	22
Annexe 13. Achats consommés.....	23
Annexe 14. Charges externes.....	23
Annexe 15. Impôts et taxes .....	23
Annexe 16. Charges de personnel.....	24
Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions.....	24
Annexe 18. Produits financiers .....	24
Annexe 19. Charges financières .....	25
Annexe 20. Produits exceptionnels .....	25
Annexe 21. Charges exceptionnelles.....	25
Annexe 22. Charges d'impôts.....	25
La preuve d'impôts se décompose comme suit : .....	26
<b>Autres Informations</b> .....	<b>26</b>
Effectifs (hors MCC) .....	26
Engagements hors-bilan .....	27
Rémunérations des commissaires aux comptes .....	27
Rémunération des dirigeants .....	27
Opérations réalisées avec les entreprises liées .....	27

# États financiers

## Compte de résultat consolidé

Compte de résultat	Notes	29.02.2024	28.02.2023
Chiffre d'affaires	11	164 950 136	111 432 630
Autres produits d'exploitation	12	30 912 832	22 976 742
<b>Produits d'exploitation</b>		<b>195 862 968</b>	<b>134 409 373</b>
Achats consommés		(100 778 144)	(70 437 119)
Charges externes		(27 415 929)	(20 082 531)
Impôts et taxes		(1 224 213)	(941 110)
Charges de personnel		(33 851 726)	(26 837 184)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		(7 426 921)	(5 447 735)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(170 696 933)</b>	<b>(123 745 680)</b>
<b>Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dép. EA</b>		<b>25 166 035</b>	<b>10 663 693</b>
Dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		(5 247 634)	
<b>Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dép. EA</b>		<b>19 918 401</b>	<b>10 663 693</b>
Produits financiers		2 748 834	1 805 680
Charges financières		(909 991)	(1 183 990)
<b>Résultat financier</b>		<b>1 838 844</b>	<b>621 689</b>
Produits exceptionnels		182 639	279 447
Charges exceptionnelles		(449 542)	(422 385)
<b>Résultat exceptionnel</b>		<b>(266 903)</b>	<b>(142 938)</b>
Impôts sur les résultats		(7 164 012)	(3 340 773)
<b>Résultat net des entreprises intégrées</b>		<b>14 326 329</b>	<b>7 801 671</b>
Résultat net des activités abandonnées			
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence			
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>14 326 329</b>	<b>7 801 671</b>
Intérêts minoritaires		836 830	40 482
<b>Résultat net (part du groupe)</b>		<b>13 489 500</b>	<b>7 761 189</b>
Résultat par action		8,10	4,66
Résultat dilué par action		8,10	4,66

## Bilan consolidé

Bilan Actif	Notes	29.02.2024	31.08.2023
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2</b>	<b>35 927 117</b>	<b>40 922 333</b>
<i>Dont Ecart d'acquisition</i>	<i>1</i>	<i>22 483 956</i>	<i>27 515 936</i>
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>2</b>	<b>36 305 060</b>	<b>36 914 485</b>
<b>Immobilisations financières</b>	<b>3</b>	<b>835 301</b>	<b>633 304</b>
<b>Titres mis en équivalence</b>			
<b>Actif immobilisé</b>		<b>73 067 477</b>	<b>78 470 123</b>
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>4</b>	<b>80 080 072</b>	<b>53 437 864</b>
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>6</b>	<b>4 097 693</b>	<b>4 299 941</b>
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>6</b>	<b>10 770 921</b>	<b>14 763 054</b>
<i>Dont Impôts différés Actif</i>		<i>205 764</i>	<i>329 117</i>
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	<b>7</b>	<b>110 538 286</b>	<b>76 541 553</b>
<b>Disponibilités</b>		<b>33 003 893</b>	<b>68 148 615</b>
<b>Actif circulant</b>		<b>238 490 864</b>	<b>217 191 027</b>
<b>Total Actif</b>		<b>311 558 342</b>	<b>295 661 150</b>

Bilan Passif	Notes	29.02.2024	31.08.2023
<b>Capital</b>		<b>1 916 958</b>	<b>1 916 958</b>
<b>Primes liées au capital</b>		<b>5 402 078</b>	<b>5 402 078</b>
<b>Ecart de réévaluation</b>			
<b>Réserves</b>		<b>67 452 657</b>	<b>60 015 766</b>
<b>Résultat net (Part du groupe)</b>		<b>13 489 500</b>	<b>11 430 133</b>
<b>Capitaux propres (Part du groupe)</b>		<b>88 261 193</b>	<b>78 764 935</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>5 141 301</b>	<b>4 724 804</b>
<b>Autres fonds propres</b>		<b>22 014</b>	<b>22 014</b>
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>93 424 508</b>	<b>83 511 752</b>
<b>Ecart d'acquisition passif</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>8</b>	<b>8 499 835</b>	<b>7 500 979</b>
<b>Provisions</b>		<b>8 499 835</b>	<b>7 500 979</b>
<b>Dettes financières</b>	<b>9</b>	<b>31 630 880</b>	<b>26 589 551</b>
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>10</b>	<b>36 427 247</b>	<b>32 233 241</b>
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>10</b>	<b>141 575 872</b>	<b>145 825 627</b>
<i>Dont Impôts différés Passif</i>		<i>563 556</i>	<i>176 941</i>
<b>Dettes</b>		<b>209 633 999</b>	<b>204 648 418</b>
<b>Total Passif</b>		<b>311 558 342</b>	<b>295 661 150</b>

## Tableau de flux de trésorerie consolidé

### Tableau de flux de trésorerie consolidé

Nature (en k€uros)	29/02/2024	31/08/2023	28/02/2023
Résultat net total des entités consolidées	14 326	11 122	7 802
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	10 963	21 280	3 435
Variation de l'impôt différé	510	(190)	250
Eléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur			
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(126)	159	(106)
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE			
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	6	9	6
Marge brute d'autofinancement	25 679	32 381	11 386
Dividendes reçus des mises en équivalence			
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	(23 990)	(3 675)	6 396
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'EXPLOITATION (I)</b>	<b>1 689</b>	<b>28 706</b>	<b>17 783</b>
Acquisitions d'immobilisations	(4 357)	(9 595)	(5 228)
Cessions d'immobilisations	126	201	148
Réduction des autres immobilisations financières		-	
Incidence des variations de périmètre		202	
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERALE PAR L'INVESTISSEMENT (II)</b>	<b>(4 231)</b>	<b>(9 193)</b>	<b>(5 080)</b>
Émissions d'emprunts	3 744	1 683	-
Remboursements d'emprunts	(5 362)	(8 649)	(3 896)
Variation des subventions d'investissements	-	(8)	-
Dividendes reçus/versés de la société mère	(3 667)	(3 337)	(3 384)
Augmentations / réductions de capital	(4)	(4 510)	-
Actionnaires minoritaires : capital appelé non versé	46	(494)	-
Cessions (acq.) nettes d'actions propres et retraitements liés			
Variation nette des concours bancaires	(335)	1 670	(20)
<b>FLUX NET DE TRESO. GENERALE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)</b>	<b>(5 578)</b>	<b>(13 645)</b>	<b>(7 300)</b>
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(3)	19	(3)
<b>INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE</b>	<b>(3)</b>	<b>19</b>	<b>(3)</b>
<b>VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)</b>	<b>(8 123)</b>	<b>5 887</b>	<b>5 399</b>
<b>Trésorerie : ouverture</b>	<b>145 427</b>	<b>139 544</b>	<b>139 544</b>
Trésorerie : ouverture	145 427	139 544	139 544
Trésorerie : cor. à-nouv. / reclass./ Chg méthode/ Juste valeur	2	(4)	(4)
<b>Trésorerie : clôture</b>	<b>137 305</b>	<b>145 427</b>	<b>144 939</b>

## Variations des capitaux propres

### Variation Capitaux propres Groupe FP

Nature (en k€)	Montants
<b>Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2022</b>	<b>70 763</b>
Résultat consolidé 31 août 2023	11 430
Impact écart de change sur valeur acquisition FCPB par PRAO	(135)
Dividendes Fontaine Pajot	(3 337)
Correction ouverture MCC	29
Ecart conversion MCC	(6)
Ecarts conversion entités US	20
<b>Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2023</b>	<b>78 765</b>
<b>Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2023</b>	<b>78 765</b>
Résultat consolidé 29 février 2024	13 490
Dividendes Fontaine Pajot	(3 667)
Correction impact ouverture ACY Texas -107 USD	(0)
Correction impact ouverture FCPB -38104 USD : -35061 USD	(21)
Correction impact ouverture YCS - 786894 USD = 724046 euro	(345)
Correction impact ouverture YSM -3415 USD soit 3142 euro	(2)
Effet conversion FCPB 27507 EUR	17
Effet conversion MCC	(1)
Effet conversion YCS	(1)
Effet conversion YSM	(5)
Différence de change participation FP augmentation capital MCC	(9)
Augmentation du pourcentage de détention chez MCC -Récupération intérêts minoritaires	41
<b>Situation nette consolidée FP théorique 29 février 2024</b>	<b>88 261</b>
<b>Situation nette consolidée FP réelle 29 février 2024</b>	<b>88 261</b>

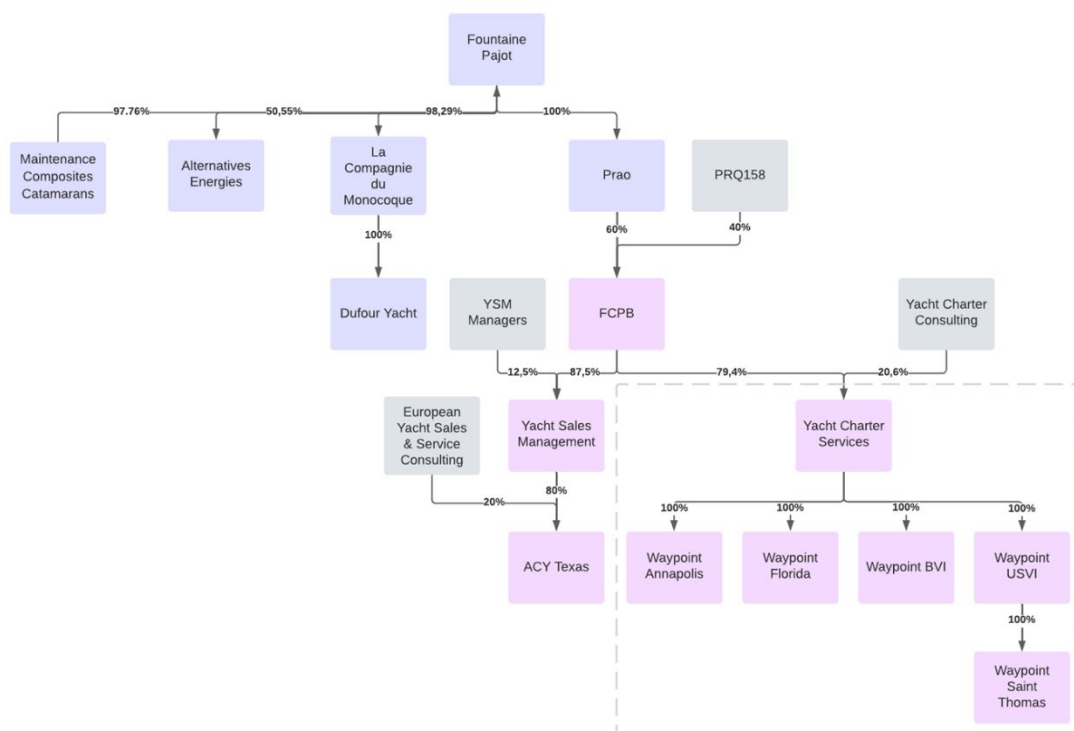
## Variation Minoritaires Groupe FP

Nature (en k€)	Montants
<b>Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2022 QP minoritaires</b>	<b>759</b>
Résultat minoritaire 31 août 2023 Groupe FP	(308)
Correction ouverture MCC	7
Ecart conversion	20
Minoritaires sur capital social FCPB	2 995
Minoritaires sur capital social YSM	891
Minoritaires sur YCS	302
Minoritaires sur ACY TEXAS	58
<b>Situation nette consolidée FP théorique 31 août 2023 QP minoritaires</b>	<b>4 725</b>
<b>Situation nette consolidée FP réelle 31 août 2023 QP minoritaires</b>	<b>4 725</b>
Résultat minoritaires 29 février 2024 Groupe FP	837
Correction impact ouverture ACY Texas -107 USD	(0)
Correction impact ouverture FCPB -38104 USD : -35061 USD	(14)
Correction impact ouverture YCS - 786894 USD = 724046 euro	(379)
Correction impact ouverture YSM -3415 USD soit 3142 euro	(1)
Effet conversion FCPB 27507 EUR	11
Effet conversion MCC	(0)
Effet conversion YCS	(0)
Effet conversion YSM	0
Différence de change participation FP augmentation capital MCC	5
Augmentation du pourcentage de détention chez MCC	(41)
<b>Situation nette consolidée FP théorique 29 février 2024 QP minoritaires</b>	<b>5 141</b>
<b>Situation nette consolidée FP réelle 29 février 2024 QP minoritaires</b>	<b>5 141</b>

# Présentation du groupe, faits marquants de l'exercice et comparabilité des comptes

## Présentation du groupe et évolution

### Périmètre



Aucune variation de périmètre n'a été constatée sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 29 février 2024.

A noter toutefois la souscription de Fountaine Pajot à l'augmentation de capital social de MCC pour 700 000 TND, portant le pourcentage de détention de MCC de 80% à 97,76%, et conduisant à la récupération de 41 k€ d'intérêts minoritaires en réserves groupe.

### Faits marquants de l'exercice

Aucun fait marquant n'est à signaler sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 29 février 2024.

### Evénements postérieurs à la clôture semestrielle ayant une incidence sur les comptes annuels

Néant



## Changements de méthodes

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable pour les comptes clos au 29 février 2024.

## Comptes consolidés pro forma et incidence des effets de périmètre

Les comptes consolidés arrêtés au 29 février 2024 ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2020-01, de même que les comptes arrêtés au 28 février 2023 et 31 août 2023.

Absence de compte proforma en l'absence de variation de périmètre sur le semestre.

## Méthodes et principes de consolidation

### Principes généraux

Les comptes consolidés du groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement du CRC n° 2005-10 du 3 novembre 2005, le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015, le règlement ANC n°2016-08 du 2 décembre 2016 et par le règlement ANC n°2020-01.

Le Groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement, le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition déjà inscrits au bilan consolidé. En revanche, le caractère amortissable ou non amortissable des nouveaux écarts d'acquisition générés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, est déterminé selon les nouvelles règles.

La situation arrêtée le 29 février 2024 a une durée de six mois, contre une durée de 12 mois pour l'exercice clos le 31 août 2023.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

### Définition du périmètre de consolidation

Les sociétés dans lesquelles le Groupe dispose, directement ou indirectement, du contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle exclusif par une société résulte :

- soit de la détention directe ou indirecte de la majorité des droits de vote dans une autre entreprise,
- soit du droit d'exercer une influence dominante sur une entreprise en vertu d'un contrat ou de clauses statutaires.

Dans l'intégration globale, le bilan consolidé reprend les éléments du patrimoine de la société consolidante, à l'exception des titres des sociétés consolidées à la valeur desquels est substitué l'ensemble des éléments actifs et passifs constitutifs des capitaux propres de ces sociétés déterminés selon les règles de consolidation. Les transactions entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Au 29 février 2024, le périmètre comprend quinze sociétés en intégration globale comme au 31 août 2023 et contre cinq au 28 février 2023.

## Variation du périmètre de consolidation

Aucune variation de périmètre n'est constatée au 29 février 2024.

## Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultats est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

L'écart de conversion qui en résulte est directement affecté en « Primes et réserves » dans la réserve de conversion incluse dans les capitaux propres.

- Écarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « Écarts d'acquisition ».

En application du règlement ANC n°2015.07, il a été déterminé que les écarts d'acquisition avaient une durée d'utilisation non limitée et n'étaient pas amortis. En contrepartie, ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable. Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

Au 29 février 2024, les écarts d'acquisition positifs ne font l'objet d'aucun amortissement.

Les tests de dépréciation pratiqués annuellement sur la base de perspectives de cash-flows futurs conduisent à une dépréciation de 18,2 m€ contre 13 m€ au 31 août 2023, soit une dépréciation complémentaire de 5,2 m€.

- Écarts d'acquisition négatifs

Un écart d'acquisition négatif correspond généralement soit à une plus-value potentielle du fait d'une acquisition effectuée dans des conditions avantageuses, soit à une rentabilité insuffisante de l'entreprise acquise. Les écarts d'acquisition négatifs sont inscrits au passif au poste « Provisions pour risques et charges ».

Au 29 février 2024, le groupe Fontaine Pajot ne présente pas d'écart d'acquisition négatif.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes sont arrêtés par le Conseil d'Administration. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Toutes les transactions significatives entre les sociétés consolidées sont éliminées, de même que les résultats internes au Groupe.

Les résultats en provenance des filiales consolidées sont neutralisés. La marge issue de transactions entre les sociétés consolidées relatives aux marchandises figurant en stock à la clôture est neutralisée.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du plan comptable général (CRC 99-03) et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2002-07 et CRC 2004-06 sur les actifs et leur dépréciation. Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenues) ou à leur coût de production.

- Immobilisations incorporelles

Le Groupe applique la méthode préférentielle qui est l'inscription des frais de recherche et développement à l'actif. Les dépenses encourues lors de la phase de développement d'un projet interne sont comptabilisées en immobilisations incorporelles si les critères suivants sont remplis simultanément :

- La faisabilité technique en vue de sa mise en vente,
- L'intention d'achever l'immobilisation et de l'utiliser ou la vendre,
- Sa capacité à utiliser ou vendre cette immobilisation,
- L'immobilisation va générer des avantages économiques futurs,
- La société dispose des ressources nécessaires à l'achèvement et la vente,
- Les dépenses liées à l'immobilisation sont évaluées de manière fiable.

Les dépenses classées sous cette rubrique se ventilent en brevets, marques, droits et valeurs similaires. Les dépenses sont comptabilisées sur la base des prix d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée de leur utilisation par les entreprises :

- Brevets et logiciels 1 à 5 ans
- Frais de recherche de développement 4 à 8 ans
- Autres 3 à 10 ans

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions probables d'utilisation des biens généralement admis dans la profession.

La méthode d'amortissement retenue est la méthode linéaire et les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Constructions 10 à 30 ans
- Installations générales 3 à 10 ans
- Matériel outillage 1 à 10 ans
- Matériel de transport 1 à 5 ans
- Matériel de bureau, informatique et mobilier 2 à 10 ans
- Mobilier de bureau 2 à 8 ans

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.

- Dépréciation des actifs immobilisés

Les actifs immobilisés et les autres immobilisations incorporelles, sont soumis à des tests de dépréciation si des indices de perte de valeur tangibles existent en cours d'exercice ou à la clôture. Une provision pour dépréciation est constatée dans le cas où leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

### **Immobilisations financières**

Elles comprennent principalement des prêts, cautionnements et autres créances, ainsi que des titres de participation non consolidés. Une dépréciation est constituée si leur valeur d'utilité pour le Groupe devient inférieure à leur valeur comptable.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Cette valeur est comparée en fin de période à la valeur d'usage de ces mêmes titres après prise en compte de la quote-part de capitaux propres correspondant à la participation, des perspectives de rentabilité, de la position sur le marché et, le cas échéant, de leur valeur en bourse.

### **Stocks**

Les stocks sont valorisés au prix de revient moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks de produits finis sont évalués au coût de revient de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs et les frais généraux de production engagés.

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

### **Créances clients et autres créances**

Les actifs circulants sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une provision est constituée lorsqu'une perte apparaît comme probable ; la charge est considérée comme normale et courante à l'exception de dépréciations qui présentent un caractère exceptionnel du fait de leur contexte ou de leur montant.

Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

### **Subventions d'investissements**

Les subventions d'investissement sont comptabilisées en comptes de régularisation.

### **Charges à répartir sur plusieurs exercices**

Le solde des charges à répartir a été retraité en consolidation.

### **Contrats de location financement**

Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés, conformément au règlement CRC n°99-02, à l'actif pour leur prix de revient et amortis selon les durées d'utilisation. En contrepartie, une dette financière est inscrite au passif.

Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :

- Le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
- Le contrat contient une option d'achat et les conditions d'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
- La durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,

- La valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

Par opposition aux contrats de location financement, les contrats de location simple sont constatés au compte de résultat sous forme de loyers.

Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

### **Reconnaissance des produits**

La société reconnaît le chiffre d'affaires à la date de mise à disposition du bien. La mise à disposition correspond à la date à partir de laquelle le bateau peut être enlevé par le client, cette date faisant l'objet d'une confirmation du client. A cette date, les risques et avantages les plus importants ont été transmis au client.

### **Modalités de calcul du résultat par action**

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé part du groupe se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice. Aucun instrument dilutif ayant été émis le résultat dilué par action correspond au résultat par action.

### **Impôts différés**

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêté des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actif sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférant à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

### **Provisions pour risques et charges**

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

### **Engagements de retraite**

Les engagements de retraite et autres avantages accordés au personnel à long terme concernent essentiellement des salariés en activité. Les régimes mis en place pour couvrir ces avantages sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

- Régimes à cotisations définies : le Groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraites et de prévoyance.
- Ces régimes donnent lieu à constitution de provisions et concernent essentiellement les indemnités de départ à la retraite, auxquelles se rajoutent :
  - d'autres engagements de retraite et compléments de retraite ;
  - les autres avantages long terme, soit principalement les médailles du travail et le capital temps ;
  - les régimes de couverture de frais médicaux.

Les paramètres retenus pour l'évaluation de la provision pour indemnités de départ en retraite du Groupe sont les suivants :

- Initiative du départ Salarié,
- Taux d'actualisation 3,46% au 29 février 2024, contre 3,60 % à 3,70% au 31 août 2023
- Taux de progression salariale 2%,
- Turn Over 1%,
- Taux de charges sociales entre 35% et 45% selon les profils,
- Age minimum de départ 65 ans,
- Convention collective Navigation de plaisance.

Ces indemnités ont fait l'objet d'une comptabilisation en provision pour risques et charges.

A noter que l'engagement retraite de la société FOUNTAINE PAJOT de 1 319 k€ au 29 février 2024, est couvert par des versements à une compagnie d'assurance.

Les entités US n'étant pas soumises à la législation applicable en France au titre des indemnités retraite, et compte tenu d'un effectif récent, il n'a pas été provisionné d'engagement IFC sur lesdites sociétés.

## Notes annexes sur les postes du bilan

### Annexe 1 - Ecart d'acquisition (goodwill)

Libellé	31.08.2023	29.02.2024	Entrées de périmètre	Sorties de périmètre	Dotation	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Ecart d'acquisition	40 515 936	40 683 956				1 576		166 444
Amortissements des écarts d'acquisition		(0)			(0)	0		
Dépréciations des écarts d'acquisition	(13 000 000)	(18 200 000)			(5 200 000)			
<b>Valeur nette</b>	<b>27 515 936</b>	<b>22 483 956</b>			<b>(5 200 000)</b>	<b>1 576</b>		<b>166 444</b>

La colonne « Ecart de conversion » et « Autres variations » correspond au goodwill CYOA Waypoint Saint Thomas inscrit en N-1 en autres actifs et reclassé en goodwill au 29 février 2024.

Au 29 février 2024, les écarts d'acquisitions sont affectés aux entités suivantes :

▪ DUFOR YACHTS	39 887 872 €
▪ LA COMPAGNIE DU MONOCOQUE (sous-jacent DUFOR YACHTS)	- 533 519 €
▪ ALTERNATIVES ENERGIES	548 728 €
▪ Filiales sous-groupe YACHT CHARTER SERVICES	579 927 €
▪ ACY TEXAS	32 928 €
▪ CYOA WayPoint filiale sous-groupe YACHT CHARTER SERVICES	168 020 €

Au 29 février 2024, le Groupe FOUNTAINE PAJOT ne présente pas d'écart d'acquisition négatif.

Au titre de la consolidation en date du 29 février 2024, les écarts d'acquisition ne font l'objet d'aucun amortissement.

Des tests de dépréciation sont pratiqués sur la base de perspectives de cash flows futurs. Une dépréciation de 13 m€ a été constituée à la clôture 31 août 2023 concernant l'écart d'acquisition affecté à l'entité Dufour Yachts. Une dépréciation complémentaire de 5,2 m€ a été constituée au 29 février 2024.

Libellé	Brut	Amort.	Dépré.	Net
<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>40 683 956</b>	<b>(0)</b>	<b>(18 200 000)</b>	<b>22 483 956</b>

## Annexe 2.1 Valeurs brutes des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31.08.2023	29.02.2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	100 309	104 962			210		4 443
Frais de développement	7 959 530	7 959 530					
Concessions, brevets et droits similaires	3 975 016	4 029 659	54 691		(48)		
Fonds commercial	10 481 255	10 521 504			40 249		
Autres immobilisations incorporelles	110 446	119 683	9 282		(45)		
Autres immobilisations incorporelles	40 515 936	40 683 956			1 576		166 444
Immobilisations incorporelles en cours	260 925	721 434	460 509				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>63 403 417</b>	<b>64 140 728</b>	<b>524 482</b>		<b>41 942</b>		<b>170 887</b>
Terrains	1 905 312	1 905 312					
Agencements et aménagements de terrains	1 130 416	1 138 745	8 329				
Constructions	31 322 702	31 323 749	2 912		(1 866)		
Constructions sur sol d'autrui	404 858	404 858					
Installations techniques, matériel & outillage	69 938 395	71 811 838	1 029 893		(635)		844 184
Autres immobilisations corporelles	11 598 619	11 960 207	359 657		1 902		29
Immobilisations corporelles en cours	1 116 778	2 501 264	2 228 730		(61)		(844 184)
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>117 417 080</b>	<b>121 045 971</b>	<b>3 629 521</b>		<b>(659)</b>		<b>29</b>
<b>Total</b>	<b>180 820 497</b>	<b>185 186 699</b>	<b>4 154 003</b>		<b>41 283</b>		<b>170 916</b>
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i> :							
Immobilisations corporelles	18 618 820	18 618 820					

La colonne « Autres variations » pour 170 916 euros correspond principalement au nouvel écart d'acquisition de CYOA.

## Annexe 2.2 Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31.08.2023	29.02.2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	(40 000)	(49 138)	(4 742)		47		(4 443)
Frais de développement	(5 118 438)	(5 556 740)	(438 302)				
Concessions, brevets et droits similaires	(3 543 624)	(3 629 709)	(86 308)		223		
Fonds commercial	(642 579)	(635 385)	9 734		(2 540)		
Autres immobilisations incorporelles	(60 218)	(66 414)	(6 196)				
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>(9 404 859)</b>	<b>(9 937 387)</b>	<b>(525 814)</b>		<b>(2 271)</b>		<b>(4 443)</b>
Agencements et aménagements de terrains	(466 227)	(496 591)	(30 364)				
Constructions	(17 824 369)	(18 294 295)	(470 476)		550		
Constructions sur sol d'autrui	(338 647)	(348 714)	(10 066)				
Installations techniques, matériel & outillage	(52 184 228)	(55 715 485)	(3 531 534)		277		
Autres immobilisations corporelles	(9 353 408)	(9 550 111)	(196 166)		(507)		(29)
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>(80 166 880)</b>	<b>(84 405 196)</b>	<b>(4 238 607)</b>		<b>320</b>		<b>(29)</b>
<b>Amortissements sur actif immobilisé</b>	<b>(89 571 739)</b>	<b>(94 342 583)</b>	<b>(4 764 421)</b>		<b>(1 951)</b>		<b>(4 472)</b>
<i>Dont immobilisations en crédit-bail :</i>							
<i>Immobilisations corporelles</i>	(8 892 666)	(9 188 090)					

## Annexe 2.3 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Libellé	31.08.2023	29.02.2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Fonds commercial	(76 225)	(76 225)					
<b>Dépréciations des immobilisations incorporelles</b>	<b>(76 225)</b>	<b>(76 225)</b>					
Installations techniques, matériel & outillage	(334 383)	(334 383)					
Autres immobilisations corporelles	(1 332)	(1 332)					
<b>Dépréciations des immobilisations corporelles</b>	<b>(335 715)</b>	<b>(335 715)</b>					
<b>Dépréciations sur actif immobilisé</b>	<b>(411 940)</b>	<b>(411 940)</b>					



## Annexe 3.1 Valeurs brutes des actifs financiers

Libellé	31.08.2023	29.02.2024	Augmentation	Diminution	Variation de la situation nette MEE	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Titres de participation	401 728	401 728				(0)		
Titres immobilisés (non courants)	8 013	8 013						
Prêts	100 000	100 000						
Dépôts et cautionnements versés	123 563	325 560	202 927			(930)		
<b>Immobilisations financières</b>	<b>633 304</b>	<b>835 301</b>	<b>202 927</b>			<b>(930)</b>		
Titres mis en équivalence								
<b>Actifs financiers</b>	<b>633 304</b>	<b>835 301</b>	<b>202 927</b>			<b>(930)</b>		

Libellé	29.02.2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<4 ans	4 ans<<5 ans	Au-delà
Prêts	100 000						100 000
Dépôts et cautionnements versés	325 560						325 560
<b>Total</b>	<b>425 560</b>						<b>425 560</b>

## Annexe 3.2. Dépréciation des actifs financiers

Libellé	31.08.2022	28.02.2023	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
<b>Dépréciations sur immobilisations financières</b>							
<b>Dépréciations sur actif financier</b>							

## Annexe 4. Stocks et encours

Libellé	29.02.2024			31.08.2023		
	Brut	Dépréciations	Net	Brut	Dépréciations	Net
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	15 469 322	(1 385 009)	14 084 313	13 764 704	(1 058 468)	12 706 236
En-cours de biens	56 965 469	(17 096)	56 948 373	33 965 970	(11 991)	33 953 979
Produits intermédiaires finis	5 089 309		5 089 309	2 178 695		2 178 695
Stocks de marchandises	4 067 078	(109 001)	3 958 077	4 687 956	(89 001)	4 598 955
<b>Stocks et en-cours</b>	<b>81 591 178</b>	<b>(1 511 106)</b>	<b>80 080 072</b>	<b>54 597 324</b>	<b>(1 159 460)</b>	<b>53 437 864</b>

## Annexe 5. Impôt différé

Libellé	31.08.2023	29.02.2024	Variation du bas de bilan	Effets de taux (impôt)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
<b>Valeur nette d'impôt différé</b>	<b>152 176</b>	<b>(357 792)</b>	<b>(509 969)</b>				
Fiscalité différée (décalages temporaires)	1 620 441	1 147 989	(472 453)				
Fiscalité différée (retraitements)	(1 468 265)	(1 505 781)	(37 516)				
<b>Valeur nette par catégorie</b>	<b>152 176</b>	<b>(357 792)</b>	<b>(509 969)</b>				

Le taux d'impôt différé retenu pour la situation arrêtée au 29 février 2024 est de 25%, comme au 31 août 2023 et 28 février 2023.

Les déficits cumulés à fin février 2024 de la société DUFOUR YACHTS (32 581 k€) n'ont pas fait l'objet d'activation d'impôts différés du fait d'une probabilité faible d'imputation sur les bénéfices à venir à horizon 2 ans.

Impact de montant d'impôts différés non activés sur les déficits DUFOUR YACHTS : environ 8,1 m€ à fin février 2024.

Impact de montant d'impôts différés non activés sur les déficits LA COMPAGNIE DE MONOCOQUE : environ 2,2 m€ à fin février 2024.

De même, les retraitements de consolidation portant sur ces entités à horizon court terme n'ont pas généré d'impôt différé. En revanche, les retraitements à horizon long terme (engagement retraite et crédit-bail) ont été soumis à imposition différée.

## Annexe 6.1 Actif circulant (hors impôts différés)

Libellé	29.02.2024			31.08.2023		
	Brut	Provisions	Net	Brut	Provisions	Net
Clients et comptes rattachés	4 327 015	(229 321)	<b>4 097 693</b>	4 481 290	(181 349)	<b>4 299 941</b>
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>4 327 015</b>	<b>(229 321)</b>	<b>4 097 693</b>	<b>4 481 290</b>	<b>(181 349)</b>	<b>4 299 941</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	5 877 460		5 877 460	5 079 072		5 079 072
Créances sur personnel & org. Sociaux	243 111		243 111	40 893		40 893
Créances fiscales hors IS	1 986 460		1 986 460	1 385 651		1 385 651
Etat Impôt sur les bénéfices	183 163		183 163	101 584		101 584
Comptes courants	71 136		71 136	54 810		54 810
Actionnaires : capital appelé non versé	452 607		452 607	496 108		496 108
Autres créances	153 054	(47 145)	105 909	371 060	(47 145)	323 915
Ecart de conversion - actif	100 815		100 815	116 426		116 426
Charges constatées d'avance	1 544 495		1 544 495	6 835 480		6 835 480
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>10 612 303</b>	<b>(47 145)</b>	<b>10 565 158</b>	<b>14 481 083</b>	<b>(47 145)</b>	<b>14 433 938</b>
<b>Actif circulant</b>	<b>14 939 317</b>	<b>(276 466)</b>	<b>14 662 851</b>	<b>18 962 372</b>	<b>(228 494)</b>	<b>18 733 878</b>

Les clients et comptes rattachés, les autres créances et les comptes de régularisation, hors écarts de conversion, se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	29.02.2024	< 1 an	1 an<<2 ans	2 ans<<3 ans	3 ans<<3 ans	4 ans<<3 ans	Au dela
Clients et comptes rattachés	4 327 015	4 327 015					
<b>Clients et comptes rattachés</b>	<b>4 327 015</b>	<b>4 327 015</b>					
Avances et acomptes versés sur commandes	5 877 460	5 877 460					
Créances sur personnel & org. Sociaux	243 111	243 111					
Créances fiscales hors IS	1 986 460	1 986 460					
Etat Impôt sur les bénéfices	183 163	183 163					
Comptes courants	71 136	71 136					
Actionnaires : capital appelé non versé	452 607	452 607					
Autres créances part < 1an	153 054	153 054					
Charges constatées d'avance part < 1 an	1 544 495	1 544 495					
<b>Autres créances et comptes de régularisation</b>	<b>10 511 487</b>	<b>10 511 487</b>					
<b>Actif circulant</b>	<b>14 838 502</b>	<b>14 838 502</b>					

## Annexe 7. Trésorerie nette

Libellé	31.08.2023	29.02.2024
<b>Trésorerie active nette</b>	<b>66 992 573</b>	<b>31 847 851</b>
Disponibilités	68 128 352	31 005 643
Intérêts courus non échus s/ dispo.	20 263	1 998 250
Dépréciations sur VMP - Autres placements	(1 156 042)	(1 156 042)
<b>Concours bancaires (trésorerie passive)</b>	<b>516 660</b>	<b>7 490 027</b>
<b>Trésorerie à court terme</b>	<b>66 475 913</b>	<b>24 357 823</b>
<b>Placements à court terme</b>	<b>76 000 000</b>	<b>110 000 000</b>
VMP - Autres placements	76 000 000	110 000 000
<b>Actions propres</b>	<b>1 697 595</b>	<b>1 694 327</b>
<b>Trésorerie passive assimilée à une dette</b>	<b>2 595 348</b>	<b>2 272 417</b>
Concours bancaires (dettes)	2 595 348	2 272 417
<b>Trésorerie à long terme</b>	<b>75 102 246</b>	<b>109 421 910</b>
<b>Trésorerie nette</b>	<b>141 578 160</b>	<b>133 779 734</b>

La trésorerie nette tient compte des dépréciations des actions propres (97 129 €) et des concours bancaires (2 272 417 €).

## Annexe 8. Provisions et impôts différés

Libellé	31.08.2023	29.02.2024	Dotation	Reprise	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Provisions pour litiges	2 433 239	1 905 610	274 110	(801 738)			
Provisions pour pertes de change	116 426	93 347	9 844	(32 923)			
Provisions pour garanties	3 444 654	4 748 964	1 767 968	(463 658)			
Autres provisions pour risques	408 562	428 971	20 409				
Provisions pour pensions et retraites	1 098 099	1 322 943	224 844				
Impôts différés passif	176 941	563 556					386 615
<b>Provisions et impôts différés</b>	<b>7 677 920</b>	<b>9 063 391</b>	<b>2 297 176</b>	<b>(1 298 319)</b>			<b>386 615</b>

## Annexe 9. Dettes financières

Libellé	31.08.2023	29.02.2024	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Emprunts obligataires	500 000	500 000					
Emprunts auprès établis. de crédit	21 068 106	19 435 686	1 000 000	(2 632 419)			
Dépôts et cautionnements reçus	1 500	1 500					
Autres emprunts et dettes assimilées	679 370	554 177		(128 448)	3 255		
Intérêts courus sur emprunts	77 879	49 357	5 542	(34 063)			
Dettes rattachées à des participations	1 150 688	1 327 715	2 744 272	(2 567 246)			
Concours bancaires (trésorerie passive)	516 660	7 490 027			811		6 972 556
Concours bancaires (dettes)	2 595 348	2 272 417			11 620		(334 551)
<b>Dettes financières</b>	<b>26 589 551</b>	<b>31 630 880</b>	<b>3 749 814</b>	<b>(5 362 175)</b>	<b>15 686</b>		<b>6 638 005</b>
<i>Dont immobilisations en crédit-bail</i>	<i>5 106 269</i>	<i>4 612 992</i>					

La ligne « participation des salariés bloquée » concerne les dettes à l'égard des salariés dont FOUNTAINE PAJOT gère la participation.

Les dettes financières se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	29.02.2024	< 1 an	1 an<<5 ans	Au-delà
Emprunts obligataires	500 000		500 000	
Emprunts auprès établis. de crédit	19 435 686	3 059 135	15 282 824	1 093 727
Dépôts et cautionnements reçus	1 500			1 500
Autres emprunts et dettes assimilées	554 177	554 177		
Intérêts courus sur emprunts	49 357	49 357		
Dettes rattachées à des participations	1 327 715	301 847	1 025 868	
Concours bancaires (trésorerie passive)	7 490 027	7 490 027		
Concours bancaires (dettes)	2 272 417	1 385 903	886 514	
<b>Dettes financières</b>	<b>31 630 880</b>	<b>12 840 447</b>	<b>17 695 206</b>	<b>1 095 227</b>

## Annexe 10. Fournisseurs et comptes rattachés, autres dettes et régularisation (hors impôts différés)

Libellé	31.08.2023	29.02.2024
Dettes fournisseurs	32 233 241	36 427 247
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>32 233 241</b>	<b>36 427 247</b>
Avances acomptes reçus sur commandes	117 356 160	106 082 509
Dettes sociales	15 172 318	14 389 206
Dettes fiscales (hors IS)	2 167 602	1 823 768
Etat impôts sur les bénéfices part < 1 an	3 479 449	4 378 785
Comptes courants groupe	96 853	1 801
Dettes s/ acquis. d'actifs	48 400	47 822
Autres dettes	1 372 693	4 826 839
Charges à payer	1 039 063	1 010 795
Ecart de conversion passif	10	
Produits constatés d'avance	4 916 138	8 450 791
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>145 648 686</b>	<b>141 012 317</b>
<b>Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>177 881 926</b>	<b>177 439 563</b>

Les fournisseurs et comptes rattachés, les autres dettes et compte de régularisation se décomposent par nature et par échéance comme suit :

Libellé	29.02.2024	< 1 an	1 an<<5 ans	Au-delà
Dettes fournisseurs	36 427 247	36 427 247		
Avances acomptes reçus	106 082 509	106 082 509		
Dettes sociales	14 389 206	14 389 206		
Dettes fiscales hors IS	1 823 768	1 823 768		
Impôts sur les bénéfices	4 378 785	4 378 785		
Comptes courants groupe	1 801	1 801		
Dettes s/ acquis. d'actifs	47 822	47 822		
Autres dettes	4 826 839	4 826 839		
Charges à payer	1 010 795	1 010 795		
Produits constatés d'avance	8 450 791	8 161 894	287 210	1 687
<b>Autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>177 439 563</b>	<b>177 150 666</b>	<b>287 210</b>	<b>1 687</b>
<b>Dettes fournisseurs, autres dettes et comptes de régularisation</b>	<b>177 439 563</b>	<b>177 150 666</b>	<b>287 210</b>	<b>1 687</b>

## Notes annexes sur les postes du compte de résultat (29.02.2024 vs 28.02.2023)

### Annexe 11. Chiffre d'affaires

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Ventes de marchandises	35 469 854	347 602
Production vendue de biens	139 801 757	128 277 970
Production vendue de services	6 669 470	125 053
Produits des activités annexes	4 609 892	2 917 303
Rabais, remises et ristournes accordés	(21 600 837)	(20 235 298)
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>164 950 136</b>	<b>111 432 630</b>

### Annexe 12. Autres produits d'exploitation

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Production stockée	25 917 577	16 812 952
Production immobilisée	567 842	908 216
Subventions d'exploitation	174 331	50 388
Reprise sur provisions d'exploitation	1 265 396	481 021
Rep./Prov. engagements de retraite		268 034
Rep./Dépr. sur actif circulant	13 334	669 947
Transferts de charges d'exploitation	282 630	552 963
Autres produits	2 691 721	3 233 223
<b>Autres produits d'exploitation</b>	<b>30 912 832</b>	<b>22 976 742</b>

## Annexe 13. Achats consommés

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Achats de marchandises	(4 781 247)	77 041
Achats d'études et prestations de services	(4 585 028)	(191 303)
Autres achats	(22 464 342)	(13 903 712)
Achats non stockés de matières et fournitures	(3 594 025)	(2 609 892)
Variation stocks de marchandises	90 017	222 962
Achat m.p., fournis. & aut. appro.	(67 148 675)	(56 163 178)
Var. stocks mp, fournis. & autres appro.	1 705 021	2 143 955
Gain de change sur achats marchandises		6 815
Perte de change sur achats de marchandises	136	(19 807)
<b>Achats consommés</b>	<b>(100 778 144)</b>	<b>(70 437 119)</b>

## Annexe 14. Charges externes

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Sous-traitance	(896 628)	(388 886)
Redevances de crédit-bail	(13 355)	(2 214)
Locations immobilières et charges locatives	(421 254)	(182 246)
Locations mobilières et charges locatives	(396 175)	(295 356)
Entretien et réparations	(2 059 967)	(1 505 802)
Primes d'assurances	(625 569)	(358 180)
Autres services extérieurs	(211 964)	(113 818)
Personnel détaché et interimaire	(9 579 345)	(8 178 827)
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	(5 487 561)	(2 432 952)
Publicité, publications, relations publiques	(3 525 440)	(3 002 789)
Transport	(1 345 163)	(1 324 494)
Déplacements, missions et réceptions	(718 035)	(360 989)
Frais postaux et frais de télécommunications	(235 788)	(103 394)
Frais bancaires	(130 287)	(70 187)
Autres charges externes	(259 651)	(160 698)
Autres charges	(1 509 748)	(1 601 698)
<b>Charges externes</b>	<b>(27 415 929)</b>	<b>(20 082 531)</b>

## Annexe 15. Impôts et taxes

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(437 861)	(370 608)
Autres impôts et taxes	(786 352)	(570 502)
<b>Impôts et taxes</b>	<b>(1 224 213)</b>	<b>(941 110)</b>

## Annexe 16. Charges de personnel

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Rémunérations du personnel	(23 014 643)	(17 790 168)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(8 253 617)	(6 717 695)
Autres charges de personnel	(28 990)	(7 177)
Participation des salariés	(2 554 475)	(2 322 145)
<b>Charges de personnel</b>	<b>(33 851 726)</b>	<b>(26 837 184)</b>

## Annexe 17. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(2 405 186)	(2 042 539)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(2 311 601)	(2 219 420)
Dot. aux provisions d'exploitation	(2 072 331)	(611 053)
Dot/Prov. engagements de retraite	(224 844)	
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(412 959)	(574 723)
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>(7 426 921)</b>	<b>(5 447 735)</b>

## Annexe 18. Produits financiers

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Rep. sur provisions à caractère financier	32 923	1 012 274
Reprise sur dépréciation titres - groupe		20 039
Gains de change sur opérations financières	174 311	2
Produits nets sur cession de VMP	20 265	
Autres produits financiers	2 521 336	773 364
<b>Produits financiers</b>	<b>2 748 834</b>	<b>1 805 680</b>



## Annexe 19. Charges financières

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Charges d'intérêts	(735 013)	(296 105)
Pertes de change sur opérations financières	(120 274)	(878 541)
Autres charges financières	(54 704)	(9 345)
<b>Charges financières</b>	<b>(909 991)</b>	<b>(1 183 990)</b>

## Annexe 20. Produits exceptionnels

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 604	66 400
Produits de cession d'immo. corp.	126 477	147 894
Subv. invest. virées au résultat, de l'ex.	42 558	42 558
Autres produits exceptionnels		8 369
Rep. sur provisions à caractère exceptionnel		14 226
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>182 639</b>	<b>279 447</b>

## Annexe 21. Charges exceptionnelles

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(449 542)	(23 114)
VNC des immo. corp. cédées		(41 619)
Autres charges exceptionnelles		(52)
Dot. aux provisions à caractère exceptionnel		(357 600)
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>(449 542)</b>	<b>(422 385)</b>

## Annexe 22. Charges d'impôts

Libellé	29/02/2024	28/02/2023
Impôt sur les bénéfices	(6 733 807)	(3 090 491)
Impôts différés	(509 969)	(250 282)
Crédits impôt	79 763	
<b>Charges d'impôts</b>	<b>(7 164 012)</b>	<b>(3 340 773)</b>

## La preuve d'impôts se décompose comme suit :

PREUVE D'IMPOT	29/02/24			
	Données en K€	Base	Impôt	Taux
Résultat net de l'ensemble consolidé		14 326		
Résultat de l'entité mise en équivalence				
Résultat net des entreprises intégrées hors MEE		14 326		
Charge d'IS social		6 654		
Charge d'Impôt Différé		510		
		21 490		
Résultat avant impôt		21 490		
Impôt théorique calculé			5 373	25,00%
+ Charges non déductibles (hors IS)		88	22	25,00%
- Produits non imposables		-166	-42	25,00%
Activation d'impôts différés		-134	-34	25,00%
Déficits imputés		-197	-49	25,00%
Var bases non activées par prudence		5 779	1 445	25,00%
Base soumise à l'impôt en consolidation			6 715	25,00%
IS étranger			385	
- Crédits d'impôt et dégrèvements			-80	
+ Incidence base Exo Contrib° sociale 3.3%			171	
Régularisation IS			-28	
Charge d'impôt effective			7 164	

## Autres Informations

### Effectifs (entités hors MCC)

Libellé	29.02.2024	28.02.2023
Cadres	106	79
Agents de maîtrise et techniciens	106	195
Employés	104	45
Ouvriers	916	734
<b>Effectif moyen interne</b>	<b>1232</b>	<b>1053</b>
Intérimaires	416	346
<b>Effectif moyen intérimaire</b>	<b>416</b>	<b>346</b>
<b>Effectif moyen total</b>	<b>1648</b>	<b>1399</b>

## **Engagements hors-bilan**

FONTAINE PAJOT :

- Nantissement de 6 000 k€ sur emprunt Crédit Agricole de 10 m€ solde de 417 k€ au 29 février 2024.

DUFOUR YACHTS :

- Autres garanties données – Engagement de reprise de contrats floor plan : 8957 k€ au 29 février 2024

## **Rémunérations des commissaires aux comptes**

Les honoraires comptabilisés au titre de la période de septembre 2023 à février 2024 pour l'ensemble des sociétés comprises dans le périmètre de consolidation s'élèvent à 91 k€ HT environ.

## **Rémunération des dirigeants**

En application de l'article R.123-198-1 du Code de Commerce, le montant global des rémunérations directes et indirectes allouées au titre de la période aux dirigeants s'élève à 254 k€.

## **Opérations réalisées avec les entreprises liées**

Néant.